



# La Commune



## Camarades, n'allez pas à la "conférence sociale" !

Publié le mardi 18 juin 2013



n'allez pas à la conférence sociale ! | Résolution de la CE du SAF-CGT

Résolution adoptée à l'unanimité par la Commission Exécutive du Syndicat des Archives de France CGT réunie ce 18 juin 2013

En matière de retraites, la CE du SAF-CGT réaffirme, à deux jours du prétendu sommet social et au lendemain de la publication du rapport Moreau le nécessaire combat pour, en particulier :

- le droit à une retraite pleine et entière à 60 ans maximum après 37,5 années de cotisation pour le public comme pour le privé avec une véritable prise en compte de la pénibilité pour un départ anticipé ;
- dans la Fonction publique, une pension équivalente au minimum à 75 % de la dernière rémunération, primes et indemnités comprises ;
- la suppression de tout système de décote ;
- un taux de pension de réversion à 75 % sans plafond de ressource pour les ayants droit.

Le SAF-CGT considère, au vu des critères qui encadrent ce sommet " social " qu'il n'y a rien à négocier. C'est pourquoi notre syndicat s'adresse à notre confédération :

***" camarades du bureau confédéral, n'allez pas à ce " sommet social " où le gouvernement Hollande ne cherche qu'à vous attacher, à vous impliquer dans ce projet de loi qui est une nouvelle attaque contre notre système de retraites par répartition solidaire !***

***Appelez plutôt les salariés du public et du privé, les retraités, à la mobilisation unie sur le seul mot d'ordre qu'exige la situation :***

- ***Retrait du projet de loi !***
- ***Pas touche à nos retraites !***
- ***Abrogation de toutes les contre-réformes précédentes "***

La CE du SAF-CGT

Paris, le 18 juin 2013